

Vendanges : une opportunité d'emploi pour tous

Epernay, le 26 juillet 2018 – 9h00

Réunis le 24 juillet dernier, à Châlons-en-Champagne, Denis Conus Préfet de la Marne, Christian Bruyen Président du Conseil Départemental de la Marne et Maxime Toubart Président du SGV Champagne ont annoncé le maintien d'un dispositif initié depuis 10 ans «Vendanges et RSA». Un dispositif permettant aux bénéficiaires du RSA qui effectuent les vendanges de percevoir un salaire et le maintien du versement de leurs droits à taux plein.

À quelques semaines des vendanges, les vigneron employeurs de main d'œuvre s'attèlent à constituer leurs équipes de vendangeurs. Au total, ce sont près de 100 000 saisonniers qui auront la délicate tâche de cueillir les fruits de toute une année d'attention.

« Suite aux décisions vendanges prises ce matin par le Comité Champagne, le rendement a été fixé à 10 800 kg/ha cette année. La vendange s'annonce prometteuse et précoce. Mais les vigneron peinent à trouver la main d'œuvre dont ils ont besoin » affirme Maxime Toubart, Président du SGV Champagne « le recrutement devient de plus en plus compliqué et les formalités administratives ont eu tendance à s'alourdir ces dernières années. »

Afin de faciliter le recrutement et l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA, « le Conseil Départemental de la Marne a initié une action spécifique permettant de maintenir le versement des droits à taux plein pour les bénéficiaires qui participeront aux prochaines vendanges. » explique Christian Bruyen, Président du Conseil Départemental de la Marne. En moyenne, ce sont plus de 400 bénéficiaires du RSA qui participent ainsi aux vendanges. Les volontaires doivent donc rapidement se manifester auprès de Pôle Emploi.

Pour intégrer des personnes très éloignées de l'emploi, le département participe à l'opération «Vendanges partagée» depuis 2 ans. « Elle a pour but de proposer à un public éloigné de l'emploi la possibilité de faire les vendanges en ayant un accompagnement spécifique. Par exemple, la mise en place de navettes pour se rendre sur les exploitations, la création d'une garderie provisoire...» explique Denis Conus, Préfet de la Marne. Cette opération est portée par le Club de Prévention d'Epernay et ses partenaires : le Département, l'État, la MSA, la MILO, Pôle Emploi, la Ville d'Epernay, la Régie Sparnacienne, Oxygène, le Lions Club, le Conseil Citoyen et Conseil de la Vie Sociale, le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne, la Champagne Viticole, Plurial Novilia, la Région Grand Est et enfin, en 2017, Moët et Chandon et le Champagne Fourny.

Au total ce sont 47 personnes dont 49% de BRSA qui ont bénéficié de ce dispositif novateur dont le coût a été proche de 18 000 euros, dont 5 000 euros financés par le Département.

Pour finir, Maxime Toubart rappelle que « le SGV attend beaucoup de la prochaine session parlementaire avec notamment la confirmation de pouvoir délivrer un seul bulletin de paye pour les contrats courts à cheval sur deux mois consécutifs. »

Le Préfet et les deux Présidents encouragent donc tous ceux qui le souhaitent à se faire connaître car des solutions peuvent toujours être trouvées pour les déplacements, les repas... Grâce aux dispositifs mis en place, les solutions existent.

⇒ Contact presse : Léa Holmes

Tél : 03 26 59 85 26 - Mob : 06 01 40 14 36

mail : lholmes@sgv-champagne.fr

SGV



www.sgv-champagne.fr

17 avenue de Champagne - CS 90176 - 51205 Epernay Cedex - Tél. 03 26 59 55 00 - Fax. 03 26 54 97 27

69 Grande Rue de la Résistance - 10110 Bar-sur-Seine - Tél. 03 25 29 85 80 - Fax. 03 25 29 77 81

1 avenue de l'Europe - 02400 Château-Thierry - Tél. 03 26 59 85 30 - Courriel. chateau-thierry@sgv-champagne.fr